

Dormans info

magazine



**UNE CANTINE POUR L'ÉCOLE
MATERNELLE DES ÉRABLES**

Dormans info

magazine

Sommaire

- 3 LE MOT DU MAIRE
CONCILIATRICE DE JUSTICE
- 4 à 6 CANTINE DES ÉRABLES
- 7 POLITIQUE FONCIÈRE
- 8-9 SAPEURS POMPIERS
- 10-11 TRAVAUX DE VOIRIE
- 11 DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 12 à 14 CAMPING MUNICIPAL
- 15 SPORT
- 16 MJC
- 17 ECHOS
- 18 TV NUMÉRIQUE
TRANSPORT
- 19 ÉTAT-CIVIL
- 20 AGENDA

**LE 28 SEPTEMBRE PROCHAIN
PASSAGE OBLIGÉ À LA TÉLÉVISION TOUT NUMÉRIQUE (TNT)**

TOUT SAVOIR
0970.818.818
www.tousaunumerique.fr

QUELQUES INFOS
en page 18
de ce bulletin municipal

LE MOT DU MAIRE



Christian BRUYEN
Maire de Dormans
Vice-Président
du Conseil Général

Ces derniers mois, d'importants travaux de voirie ont été réalisés par la Communauté de Communes. Ceux-ci ont amené leur lot de désagréments pour les riverains qui ont su faire preuve de patience et nous leur en sommes reconnaissants.

La réfection du rond-point de la mairie a nécessité une fermeture à la circulation de la rue principale pendant 2 semaines durant lesquelles certains commerces ont été durement pénalisés.

Face à cette situation, tous ont su faire preuve d'une grande compréhension et si certains nous ont fait part d'une amertume bien compréhensible, les échanges sont restés pondérés et nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur retenue.

De nos jours, toute décision contraire à l'intérêt de quelques-uns peut devenir prétexte à des revendications en tous genres, si possible alimentées par quelques propos excessifs. La liberté d'expression devrait pourtant s'exercer avec le sens de la mesure.

L'équipe municipale, face à ces démarches de déstabilisation fort heureusement limitées et grâce, au contraire, aux encouragements de nombreux concitoyens, place l'intérêt général de la collectivité au coeur de ses décisions et se situe résolument dans l'action.

Sans donner dans le sensationnel, les éditions successives de ce bulletin témoignent, au fil du temps, de quelques unes de ces réalisations qui sont toutes déterminantes pour l'avenir de notre territoire.

UNE NOUVELLE CONCILIATRICE DE JUSTICE

Une nouvelle conciliatrice de justice assure ses fonctions à Dormans à compter de ce mois de septembre. Madame Nicole HENRY, bénévole et nommée par la Cour d'Appel, tiendra des permanences à la mairie, un jeudi sur deux, de 16h00 à 18h00, à compter du jeudi 02 septembre.

Rappelons que son but est de trouver une solution amiable entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Ajoutons que la procédure de conciliation est gratuite et soumise à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Elle peut intervenir dans des conflits d'ordre civil (problèmes de voisinage, différends entre propriétaire et locataire, malfaçons de travaux, etc...) mais on ne peut recourir à elle en matière de divorce, d'état-civil ou de litige avec l'administration.

UNE CANTINE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE



Depuis l'an passé, l'école maternelle des Erables dispose d'un service de restauration, dont profite plus d'une trentaine d'enfants. Bien intégrée dans l'environnement local et dotée d'un mobilier très coloré, adaptée à nos jeunes bambins, la structure répond également aux rigoureuses normes sanitaires actuelles.

Ainsi, depuis la crèche les Bouts d'choux jusqu'au collège Claude Nicolas Ledoux, en passant par l'école maternelle des Erables et l'école élémentaire du Gault, nous apportons une réponse satisfaisante à toutes les familles qui ont des contraintes, souvent professionnelles qui ne leur permettent pas de reprendre leurs enfants pendant la pause de midi.

Sur le plan architectural, la conception du projet avait été confiée à Michel RIGAUD qui avait déjà conçu et réalisé la crèche municipale il y a quelques années. A noter l'incorporation d'une toiture végétalisée, répondant à des principes de développement durable tels que nous nous sommes engagés à les mettre en oeuvre le plus fréquemment possible, mais tout de même après analyse de leur impact budgétaire.

A l'occasion de l'inauguration des locaux, André BARBIER, Maire de Dormans de 1983 à 1989, ne cachait pas son bonheur de voir les évolutions apportées à ce groupe scolaire dont il est à l'origine.

En effet, si ces dernières années l'équipement a été transformé et adapté, n'ayant plus tout à fait la même vocation qu'au départ, il répond à nos besoins et est aujourd'hui d'une grande pertinence pour notre commune. C'est un lieu particulièrement agréable à vivre pour nos enfants et, de l'aveu même de l'équipe éducative, il offre à nos enfants des conditions d'éducation tout à fait satisfaisantes.



SERVICE PÉRISCOLAIRE



Pour compléter le service offert aux familles, le système de prise en charge des enfants en dehors des horaires de classe, déjà en place à l'école du Gault, a été étendu à l'école des Erables.

Les enfants de maternelle peuvent être amenés le matin à partir de 7h45 et peuvent également rester dans l'enceinte de l'école jusque 18h00 le soir.

Cela grâce à l'implication volontaire d'enseignantes et le concours efficace de nos ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), pour un coût relativement modique d'environ 1,50 € / heure pour les familles (la commune complétant le financement du dispositif).

DES REPAS BIO DANS NOS CANTINES

Par le biais d'une convention signée avec API RESTAURATION, prestataire en charge de la fourniture des repas, des produits issus de l'agriculture biologique sont incorporés dans les menus à compter de ce mois de septembre.

Chaque semaine, un élément «certifié bio» sera incorporé dans les menus (une entrée, un plat ou un dessert), soit environ 5% de la nourriture qui proviendra ainsi d'une exploitation agricole régionale, et également si possible dans le respect de la saisonnalité des produits.

L'objectif est d'atteindre à moyen terme les 20% bio fixés réglementairement par le Grenelle de l'environnement, pour respecter la loi tout en «absorbant» progressivement le surcoût financier lié à cette évolution.

PRIX DU REPAS : Pour les enfants de Dormans ou de Courthiézy, le tarif de base d'un repas est fixé à 3,54 € pour l'année scolaire 2010/2011 (y compris la surveillance pendant la pause entre 11h30 et 13h30).

Pour les enfants de l'extérieur, le tarif correspond sensiblement au prix de revient du service, à savoir 6 € et cela n'impacte donc pas le budget communal.



PLAN DE FINANCEMENT DE LA CANTINE

Coût des travaux : 526.000 € TTC tout compris (étude de sols, travaux, frais de maîtrise d'oeuvre et de marché, mobilier, matériel culinaire, branchements et raccordements divers, etc...)

Participations :	Conseil Général	54.000 €	
	Conseil Régional	50.000 €	Montant total des aides 194.000 €
	Crédit Agricole	8.000 €	
	Compensation de TVA	82.000 €	

Montant pris en charge sur le budget communal : 332.000 €

Remarque : La commune de Courthiézy, dont tous les enfants sont scolarisés à Dormans, ne participe pas à cet investissement. Par contre, elle verse une participation financière au fonctionnement de nos écoles, calculée au prorata du nombre d'élèves fréquentant les 2 écoles et les 2 cantines.

SOUTIEN DE LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD-EST

Comme il l'avait déjà fait pour la crèche municipale, le Crédit Agricole a bien voulu accompagner de façon significative la réalisation de cet équipement.

Ceci par le biais de son FADER (Fonds d'Aide au Développement de l'Economie Régionale) et comme en 2006, grâce à l'initiative de Michel DOURLAND et aux efforts de Jacqueline ACCARIES, qui se sont succédés à la présidence du conseil d'administration de l'agence de Dormans du CRCA.

C'est en effet à ce niveau qu'a été constitué le dossier relatif à ce projet, bien défendu à l'échelon de la caisse régionale, puisque c'est un chèque de 8.000 € qui a été offert à la commune de Dormans. Une remise officielle organisée au début de l'été, en présence du directeur d'agence Monsieur Alain LEBEAU et du secrétaire général de la caisse Marne du Crédit Agricole, Monsieur Jean RADZIETA, qui exposèrent la volonté de leur banque de contribuer ainsi au maintien de la qualité de vie en milieu rural au travers de cette action.



POLITIQUE FONCIÈRE DE LA COMMUNE

La municipalité s'attache à mener une vraie politique foncière par des achats et des ventes de biens qui contribuent à remodeler la commune, en restant raisonnable et donc sans se séparer du patrimoine historique de la commune. La démarche ne tient pas aux opportunités qui se présentent, mais s'articule au regard des différents projets d'aménagement de la commune.



Maison près de l'école des Erables, récemment vendue au Toit Champenois, car il n'y a plus nécessité de prévoir des logements pour les enseignants et une commune n'a pas vraiment vocation à être un organisme logeur.

Les transactions se font dans la transparence et débutent obligatoirement par une expertise du bien, réalisée par le service des Domaines et les procédures se sont jusqu'à maintenant toujours déroulées à l'amiable.

Cette approche foncière par laquelle la commune peut donc être amenée à se séparer de biens, permet de réaliser de belles opérations, tout en préservant le niveau d'endettement de la collectivité et en modérant la pression fiscale.

Ainsi, depuis 2001, sans évoquer ce qui a été réalisé sous des mandats plus anciens, comme toutes les communes dans notre situation, nous avons d'abord cédé le gymnase au Conseil Général qui en assure ainsi l'entretien, ayant la responsabilité des collèges et de leurs équipements annexes.

Une partie de cette recette exceptionnelle a permis de financer la crèche municipale et le reliquat contribuera à la réalisation de la maison de santé.

Nous avons également vendu environ 3 hectares de terres agricoles, sur les pâtes de Soilly, pour que puisse y être développée une activité équestre, en l'occurrence avec des poneys.

Une maison est en vente rue du Docteur Moret et celle qui est adossée à l'école des Erables vient d'être vendue au Toit Champenois, tandis qu'en parallèle, nous venons d'acquérir la résidence Staar Dubois auprès de ce même organisme pour sortir la commune du déficit d'exploitation propre à cette bâtisse, et qui perdurait, d'année en année, depuis sa construction.

Dans le cadre d'une des dernières phases d'aménagement du lotissement des Quartiers, nous avons réservé une parcelle de 5000 m² pour la construction d'un foyer d'accueil pour handicapés qui s'accompagnera, dès son ouverture, de la création de 40 à 50 emplois.



Résidence Staar Dubois, qui va être transformée en maison de santé, dans l'intérêt de la population de notre territoire et en particulier des personnes âgées qui sont particulièrement handicapées par la désertification médicale. Un phénomène qui s'amplifie et auquel nous n'échappons pas.

Cette vente de foncier sera mise à profit pour financer de nouveaux équipements ou pour faire d'autres acquisitions. Ainsi, des négociations sont en cours avec la SNCF, pour acheter une partie de l'emprise de la gare, afin notamment d'agrandir le parking de plus en plus fréquenté.

D'autres procédures sont abouties ou en cours d'examen et visent à établir des réserves foncières pour de futurs projets d'urbanisation ou de possibles équipements publics. Dans certains cas, il peut s'agir de simples échanges pour permettre un aménagement cohérent de notre territoire.



Maison de caractère, située au 43 de la rue du Docteur Moret et mise en vente par la commune après évaluation du service des Domaines. Renseignements complémentaires auprès de l'office notarial ou des agences immobilières locales.

BELLE OPÉRATION PORTES OUVERTES DE LA NOUVELLE CASERNE



Coût du projet : 1.437.122 €

Participation du Département : 569.100 € (40%)

Participation des 19 communes de la zone d'intervention : 868.022 € (60%)

(A noter que pour Dormans, il n'y a pas de conséquence budgétaire car la compétence est devenue intercommunale)

Le 13 juin dernier, les sapeurs pompiers du Centre de Secours de Dormans, auxquels s'étaient joint ceux du Centre de Première Intervention des Coteaux de la Marne (Mareuil le Port - Troissy - Verneuil), avaient bien fait les choses pour la journée portes ouvertes inaugurale de leur nouvelle caserne.

Sous le commandement du Lieutenant Pascal BRIAND, ils répondaient aux questions des nombreux visiteurs venus des 19 communes rattachées à cet équipement de sécurité.

Ce public pouvait visiter l'ensemble des locaux, depuis le local du stationnaire, sorte de PC pendant les interventions, jusqu'aux garages, en passant par les bureaux, les lieux de convivialité, l'espace formation, les vestiaires et tout ce qui fait la modernité de cette caserne.



Grâce au concours du Centre de Secours Principal d'Épernay, les véhicules du CS de Dormans et du CPI des Coteaux de la Marne purent rester en place durant toute la journée et l'on pu ainsi apprécier la spécificité de chaque matériel. Cela d'autant que plusieurs manoeuvres furent organisées au fil de la journée (désincarcération, extinction de feux, sauvetage avec la nouvelle grande échelle stationnée dans cette caserne).

Un grand merci à tous ces sapeurs pompiers volontaires et aux anciens de l'amicale qui ont su mettre la main à la pâte pour que cette opération soit une très belle réussite.

JEUNE SAPEUR POMPIER À DORMANS ... C'EST POSSIBLE !



A compter de ce mois de septembre, est ouverte une section Jeune Sapeur Pompier (JSP) au Centre de Secours de Dormans. Si vous avez 11 ans, vous pouvez dès à présent poser candidature pour intégrer ce dispositif, mais en sachant que le nombre de places est limité et que votre admission pourrait donc être repoussée à septembre 2011.

Garçon ou fille, vous y serez formé à l'urgence, au secourisme et aux premiers gestes de la mission de sapeur pompier. Puis dès l'âge de 16 ans, vous serez bien armé pour devenir véritablement SPV (Sapeur Pompier Volontaire).

Et ensuite, pourquoi pas, en faire votre profession après un concours de recrutement auquel vous serez forcément mieux préparé. Devenez jeune sapeur pompier et découvrez vous une passion exaltante, en adoptant la devise des pompiers : Courage et Dévouement.

Renseignements : Centre de Secours, 2 impasse du Calvaire, 51700 DORMANS
Lieutenant Pascal BRIAND au 03.26.57.11.19

RETRAITE POUR LE MAJOR JEAN BRUNEAUX



C'est dès l'âge de 16 ans, le 1^{er} mars 1966, que Jean BRUNEAUX intègre le corps des sapeurs pompiers de Dormans, alors placé sous le commandement de Roger GILLES, qui quitta ses fonctions au même moment.

Cette passion ne quittera jamais Jean et ce n'est que par la force des choses, atteint par la limite d'âge, qu'il quittera ses fonctions en octobre dernier, à l'âge de 65 ans, après 49 ans de bons et loyaux services.

Entre temps, il aura connu 4 chefs de centre avec Daniel JANSON, René ORBAN, Pierre VILLETTE et Pascal BRIAND. Et dans le domaine des interventions, il aura malheureusement vécu de près quelques drames sur ce territoire, avec notamment l'incendie de l'Institution France Afrique en 1982 et des accidents de la route.

Il aura suivi de nombreuses formations, lui permettant de devenir titulaire de spécialités importantes, étant aussi chauffeur poids-lourds et disposant du permis bateau pour les secours sur la Marne.

Nommé caporal dès 1972, il passera sergent en 1974, deviendra sergent chef en 2006 et adjudant en 2007 pour être finalement promu au grade de major à l'honorariat. Tandis que sur le plan de la reconnaissance dans cette grande famille des sapeurs pompiers, il gravira tous les échelons pour atteindre,

en 2000, le niveau or de la médaille d'honneur des sapeurs pompiers, et en 2009, le niveau vermeil de la médaille de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Marne.

Nous ne pouvons que nous réjouir de compter parmi nous des concitoyens qui s'engagent dans la vie publique de cette façon. Un engagement qui continue puisque parallèlement à cette brillante carrière de sapeur pompier volontaire, Jean BRUNEAUX, est également conseiller municipal. Sans être le plus âgé, il est au sein de cette équipe le plus ancien, puisque entré en 1983, il en est à son 5^{ème} mandat et a déjà connu 4 maires de Dormans.

Toutes nos félicitations à Jean pour son sens de l'intérêt public et à Françoise, son épouse, pour sa compréhension face aux absences répétées de son époux, retenu par ses multiples fonctions.

D'IMPORTANTES TRAVAUX ROUTIERS



Place du Général de Gaulle

Si le Conseil Général est le principal financeur, ce sont bien les services de la Communauté de Communes des Coteaux de la Marne qui ont suivi et contrôlé le travail des entreprises (SCREG, VEOLIA, CTP et DRTP).

Cela depuis le terrassement, accompagné de travaux d'assainissement et d'eau potable, jusqu'à la pose du tapis d'enrobés, en passant par l'éclairage public et l'enfouissement de tous les réseaux aériens.

Sur ce dernier point, la commune participe au financement, aux côtés du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne (SIEM) dont il faut souligner l'implication très satisfaisante, puisqu'il est également intervenu rue Foch, impasse du Château et rue Carnot.

La partie la plus visible des travaux printaniers concernait le rond-point de la mairie qui a nécessité la mise en place de déviations importantes. Merci, pour leur compréhension, aux commerçants, aux riverains et aux communes de Vincelles et Verneuil.

La réfection du RD18E1, autrement dit la rue des Grands Remparts et la Rue Gambetta, arrive à sa fin. Il reste du mobilier urbain à poser et un peu de marquage au sol à effectuer, mais d'ores et déjà, on peut dire que les travaux ont été bien conduits.



*Place Jean Pruche
et rue Gambetta*



Rue des Grands Remparts



Rue du Bocau à Vassieux

Dans le même temps, les travaux se poursuivent à Vassieux. Après la rénovation de la traverse départementale, ce sont les rues adjacentes qui sont en chantier. Si cette nouvelle étape ne sera pas tout à fait la dernière à mettre en oeuvre, nous espérons que la voirie de ce hameau sera assez prochainement totalement remise à neuf.

BRANCHEMENTS PLOMB

Le changement des canalisations en plomb sur l'ensemble du réseau d'alimentation en eau potable est réglementairement obligatoire.

Sur la commune de Dormans, il subsistait près de 400 branchements en plomb et en 2 ans, sous maîtrise d'œuvre de VEOLIA, dans le cadre du contrat d'affermage, ils sont tous en cours de remplacement. A noter qu'il en subsistera quelques uns sur Soilly, qui dépend d'un autre contrat auprès du syndicat des eaux du Surmelin.

N'oublions pas que la Communauté de Communes se doit d'équilibrer ses interventions sur les 11 communes membres et que nos demandes ne peuvent pas toujours être satisfaites dans l'instant. Un principe de base des relations intercommunales auquel nous sommes très attachés et pour lequel, au nom de Dormans, nous nous sommes engagés dès la naissance de cet échelon intercommunal.

PARC DU CHÂTEAU ET BIODIVERSITÉ



2010 Année Internationale de la Biodiversité

Si 2010 est l'année internationale de la biodiversité, c'est l'an passé, dans le cadre d'une charte locale de développement durable, que la collectivité s'est engagée à progressivement mettre en place des actions spécifiques. La plus significative, mais pas forcément la plus visible, est l'utilisation de produits respectueux de l'environnement dans l'entretien de nos espaces verts. Même s'il faut reconnaître

que l'on utilise encore certains désherbants classiques, les engrais par exemple sont tous d'origine certifiée organique ou biologique.

Et s'agissant du parc du Château, il fait l'objet d'une labellisation par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour devenir refuge pour les oiseaux. C'est ce qui explique la présence des nichoirs et mangeoires permettant de mieux repérer, identifier, compter toutes les espèces de passereaux, migrateurs et autres oiseaux recensés dans ce parc de 25 ha.

C'est ce qui justifie également ces zones enherbées non fauchées au printemps et même l'été, car ce sont des espaces de quiétude et de nidification où certaines espèces peuvent ainsi mieux se reproduire.

A noter que cette convention signée avec la LPO permettra également de poursuivre et d'amplifier des actions pédagogiques avec nos écoles, ou celles des communes voisines si elles le souhaitent.

Une démarche globale de la commune, qui bénéficie de l'implication bénévole de Fabrice RIME, employé communal passionné de nature, très compétent dans la transmission de ses savoirs et sur lequel on sait pouvoir s'appuyer dans ce domaine d'avenir qu'est celui de la préservation et de la valorisation de notre environnement.

LE CAMPING MUNICIPAL

Cet équipement utile à l'économie, tant il renforce l'attractivité locale, a fait l'objet, ces dernières années, de quelques améliorations sensibles, dont certaines bénéficient également à la population locale (piscine en juin, juillet, août, aire de jeux et mini golf).

La municipalité vient d'organiser une amicale cérémonie en l'honneur de ceux qui ont mis leur coeur et leur énergie, durant des décennies, pour développer ce complexe et en faire l'atout touristique actuel.

Il n'est que légitime de rendre hommage à celles et ceux qui ont su donner d'eux-mêmes, puis ont ensuite passé la main sans amertume, avec la satisfaction du devoir bien accompli. Et c'est donc dans une ambiance conviviale que furent visitées les installations, en présence de Bernard ROUSSEL, Jean LERICHE, Jocelyn de CHADIRAC et en regrettant l'absence de Jacques COINTIN, tous les 4 ayant particulièrement marqué l'histoire de ce camping de Dormans.

Quelques étapes de la vie de cet équipement vous sont brièvement rappelées ci-dessous et témoignent de la qualité de l'engagement de nos prédécesseurs, souvent avec les moyens du bord, pour faire de notre commune un pôle d'accueil touristique reconnu.

LANCEMENT DU PROJET EN 1961

C'est cette année là que l'on trouve trace des premières délibérations relatives à des procédures d'acquisition de quelques terres pour y construire une nouvelle baignade. Il s'agira au final de bassins en pleine Marne, avec plongeoir, qui viendront se substituer à la plage dite des Vieux Saules, rive gauche, en aval de Dormans.

Ce nouvel espace qui serait aujourd'hui interdit à la natation, Bernard ROUSSEL se souvient y avoir enfoncé ensuite de nombreuses fois les jambes, accompagné notamment de Jocelyn de CHADIRAC ou encore de Pierre PINCHEDEZ, pour désenvaser les 2 bassins, directement alimentés par la rivière et que seul un grillage empêchait de rejoindre.

OUVERTURE OFFICIELLE QUELQUES ANNÉES PLUS TARD

En 1964, un emprunt est souscrit pour réaliser les premiers travaux de nivellement, d'alimentation en eau et de clôture pour accueillir les campeurs, sous des conditions que l'on imagine de fortune. Jocelyn se souvient quant à lui de cette première saison et de son passage auprès des estivants, pour leur demander un franc de l'époque pour chaque nuit passée «sous le clocher de l'église».

Au printemps 1965, on procède en urgence au raccordement électrique, pour pouvoir recevoir comme il se doit, à partir de juillet, des groupes de campeurs allemands, dans le cadre du projet «réconciliation par dessus les tombes». Des jeunes venus entretenir les tombes des soldats inhumés dans notre cimetière militaire et qui, finalement, seront à l'origine du jumelage Dormans/Dorsten.



LA GESTION DE L'ÉQUIPEMENT CONFIEE A L'OTSI

Cette année là également, la commune confie la gestion de l'équipement au syndicat d'initiative - office de tourisme qui va assumer cette lourde responsabilité de belle manière et assurer son développement, avec l'adjonction d'un second bloc sanitaire, d'une piscine, d'un mini-golf, d'une halte nautique, etc ...

Et ce sont donc des bénévoles engagés qui vont ainsi œuvrer pendant quelques 4 décennies pour notre développement touristique. Le président de cet OTSI, Jacques COINTIN, qui permit entre autre le classement de notre commune en tant que «station verte de vacances» et à qui l'on doit également la remarquable structuration du Tennis Club de Dormans.

Et puis le trésorier de l'OTSI, Bernard ROUSSEL, dont les missions allèrent bien au-delà des stricts aspects financiers et que l'on peut considérer comme la cheville ouvrière et le gestionnaire en chef de ce terrain de camping. Bernard dont il faut ajouter qu'il présida le Centre Nautique de Dormans dès les années 70, un club qui accueillit de nombreux jeunes dormanistes et dont certains fondèrent ensuite le Dormans Canoë Kayak Eaux Libres.

Sur le terrain, il fallait un gardien, chargé de faire en sorte que tout se passe bien et c'est Jocelyn de Chadirac qui s'y colla durant plus de 40 ans, emménageant chaque été sur les lieux, pour que soit assurée la présence d'un responsable jour et nuit. Et comme Jocelyn était également passionné de football, il n'était de cette façon pas trop loin des installations du Sporting Club de Dormans, dont il était et reste encore un dirigeant impliqué, notamment au sein de l'école de football.



De gauche à droite, encadrant le Maire :

Jocelyn de CHADIRAC ... dont l'épouse était excusée, mais qui remplit elle aussi un rôle non négligeable au service de ce terrain de camping durant toutes ces années.

Bernard ROUSSEL ... qui se félicita, non sans une belle émotion très palpable dans ses propos, des évolutions prometteuses d'un équipement qui conserve néanmoins toute son âme.

Jean LERICHE ... logiquement associé à ces amis, tant il fut attaché au développement touristique de Dormans, et pas seulement lorsqu'il en fut Maire, de 1989 à 1995. Il sut en effet impulser de nombreuses démarches dans ce domaine qu'il considère aujourd'hui encore comme essentiel. Cela parce que le tourisme contribue à l'amélioration du cadre de vie, qu'il est un bon vecteur d'image et donc de rayonnement et parce que son caractère attractif génère des retombées économiques non négligeables.

Sylvie COINTIN-TARATUTA ... représentant son papa qui ne pouvait être présent physiquement mais dont il faut souligner combien il a marqué la vie locale durant plusieurs décennies, tant sur le plan sportif, touristique, culturel ou qu'en matière de valorisation du patrimoine et notamment de notre château.

Notre camping municipal continue sans cesse d'évoluer et les photos ci-dessous montrent quelques uns des travaux les plus conséquents entrepris ces dernières années. Une structuration de cet équipement placée sous la responsabilité de Michel COURTEAUX, 1^{er} Maire-Adjoint, qui suit également la gestion de ce complexe touristique, réglant les petits soucis du quotidien de nos estivants et essayant de répondre au mieux à leurs attentes les plus diverses. A noter encore le projet d'installation du club de ski nautique dans l'enceinte même du camping, pour mieux contribuer à l'animation du plan d'eau tout en dynamisant l'activité.



La halte nautique rénovée et déplacée après le comblement des anciens bassins de natation, pour le bien-être des adeptes du tourisme fluvial.

En arrière-plan, **le mini-golf**, déplacé lui-aussi pour devenir plus visible et libérer par ailleurs un espace appréciable pour l'accueil des groupes.

L'espace accueil et convivialité où Karine GOUDIN et Maryse RICHEMOND, qui logent sur place durant toute la saison, peuvent prendre en charge les campeurs et leur offrir des services adaptés à leurs besoins.



La piscine municipale et ses 3 bassins, ouverts aux campeurs et aux dormanistes, sous la surveillance de Sylvie AZZOLA qui prodigue également des cours de natation, tandis que Laurent GOMEZ assure le bon fonctionnement de l'installation.



Un bloc sanitaire entièrement neuf et répondant aux attentes actuelles, le précédent étant devenu, au fil du temps trop obsolète.





TENNIS CLUB DORMANS

L'équipe première du TCD accède au niveau pré-national à l'issue d'une saison remarquable. Les rencontres de la prochaine saison l'opposeront ainsi aux équipes de Reims, Langres ou Charleville-Mézières. Quel beau challenge en perspective. Saluons les jeunes acteurs de cette réussite, autour de leur fidèle entraîneur André WACQUEZ.

Baptiste DELVIENNE
Maxime JEANCE
Romain LIANCE

Maxime MANSARD
Maël MERCIER-HUAT
Gauthier SEGARD

SPORTING CLUB DORMANS



Pour son retour en 1^{ère} série Marne, l'équipe première du SCD n'a pas démerité et, après un passage délicat, s'est bien reprise pour terminer à une très honorable 7^{ème} place du championnat 2010. Bravo aux 18 joueurs qui ont permis d'obtenir ce bon classement, sous la houlette de leur entraîneur Rodolphe WARSEMANN et de leur dirigeant André BLIN.

Mathieu ACCARIES
Anthony BAUDRÉ
Jérémy CAILLEZ
Alberto CORDEIRO
Carlos CORDEIRO

Mickaël COURTEAUX
Mickaël FERAT
Benjamin HEURTAULT
Jean-Baptiste HUN
Jonathan KLINKERS

Clément LEFÈVRE
Romain MATHYS
Raphaël MAUCOURANT
Bastien MIGUEL

Baptiste MOIGNEAU
Nicolas SALMON
Thibaut SCHWENTZEL
John VIGNAUD

DORMANS CANOE KAYAK



Pour la 12^{ème} fois de son existence, le DCKEL termine la saison en Nationale 1 dans la discipline olympique du slalom, et la relève au sein de l'école de pagaie, sous la responsabilité de Marie-Hélène BRUYEN, laisse augurer d'un avenir prometteur.

Kayak Homme

Guillaume COCHUT
Enrick CUNSULO
Loïc DURAND

Guillaume MARAQUIN
Florian SOUCHAIRE

Quentin VALLÉE
Matthieu WALFARD

Kayak Dame

Laurence CARRECABE
Justine COUGNET

Marianne HERAULT
Céline ROULOT

Elise ROUSSEAU
Claire SOUCHAIRE

Canoë

Thomas KOEHLIN
Loïc MARÉCHAL
Claude MENISSIER

Gérard MENISSIER
Frédéric MOMOT
William OZANNE

Geoffroy SCHWENTZEL
Louison TANET

DES ACTIVITÉS TRÈS VARIÉES A LA MJC

SPORTIVE A L'HONNEUR

Avec plus de soixante adhérents, l'atelier «badminton» de la M.J.C. de Dormans, sous la responsabilité de Raymond LALUC, commence à faire parler de lui dans la région. En effet, Alexandrine PLUCHE vient de remporter le championnat départemental UNSS par équipe avec son lycée, ainsi que le championnat académique et le 31 mars, à Angers, elle a terminé 21^{ème} du championnat de France UFOLEP. En 2009, elle s'était déjà illustrée en remportant le titre de championne de la Marne en double féminin. Nous lui souhaitons de continuer sur sa lancée et de se hisser au plus haut niveau. En attendant, l'entraînement se poursuit, et nous vous invitons à passer au gymnase de Dormans.



SORTIE DES MINI-TOQUES

En mai dernier, les adhérents de l'atelier «mini-toque», sous la houlette de Jean-Claude LOYLAUX, se sont rendus à la ferme du Châtel à Aulnay l'Aître. La visite de cette ferme qui pratique une agriculture raisonnée, permet notamment d'aller à la rencontre des cochons, nourris avec les seuls produits de l'exploitation. Tellement bien nourris qu'ils ont le privilège d'être transformés en «produits de la ferme» que nos jeunes amis purent savourer au repas de midi, préparé par la maîtresse des lieux, impatiente de connaître la note que lui accorderait ce jury de mini-toques.

SOIRÉE DES ÉTOILES

L'atelier Astro de la M.J.C. et son animateur Jean-Claude LOYLAUX se sont associés à la 20^{ème} édition de la Nuit des Etoiles pour proposer un rendez-vous avec le ciel étoilé de l'été. L'animation commença avec l'observation d'une étoile familière des astronomes ... le Soleil et son activité, grâce à des instruments dédiés qui permettent de l'observer en toute sécurité. Puis la soirée se poursuivit avec une conférence «Destins de stars : de la vie à la mort des étoiles», préambule à une chasse aux étoiles ... filantes dans la cour du château.



ATELIER THÉÂTRE

Les trois Soirées Cabaret proposées par la Troupe du Lavoir de la M.J.C. ont encore fait un «carton» avec près de 800 entrées. Une autre soirée aurait été nécessaire pour répondre positivement à toutes les demandes d'inscription... L'existence d'une petite salle de spectacle, au sein d'un pôle culturel, se justifie de plus en plus sur notre territoire, entre Epernay et Château-Thierry.

EXPOSITION CHARLES DE GAULLE



Durant tout l'été, dans le cadre du 70^{ème} Anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle, le Mémorial de Dormans a accueilli une exposition consacrée à la vie de cet illustre homme d'Etat.

Ces panneaux mis à disposition par la Fondation et Institut Charles de Gaulle, retraçaient les étapes importantes qui ont marqué le destin du général, depuis sa naissance en 1890 jusqu'à sa mort en 1970.

Organisée en étroite partenariat entre l'association du Mémorial et la commune, cette présentation a connu un beau succès, dès son vernissage fin juin, en présence de Gilles GIULIANI, Sous-Préfet d'Épernay et du Commandant BADEL pour la Compagnie de Gendarmerie d'Épernay.

DES MUSICIENS DE BELGIQUE EN JUILLET

Belle prestation du Southern Brussels Concertband, le vendredi 23 juillet au Château de Dormans. Un orchestre belge venu offrir un concert gratuit, seulement perturbé par la météo. Des musiciens et musiciennes enchantés de l'accueil qui leur fut réservé et qui conservent un agréable souvenir de leur séjour dans notre commune.



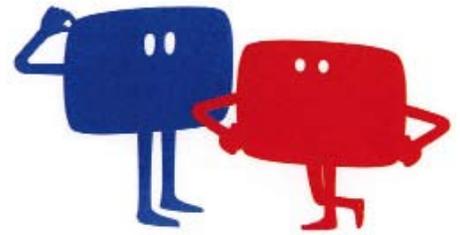
DES MUSICIENS DU BRÉSIL EN AOÛT



Le dimanche 22 août dernier, nous avons pu assister à un beau concert donné par le groupe OPERA VOX, venu directement du Brésil (MATO GROSSO), accompagné de la chanteuse Mel COSTA, brésilienne d'origine installée à Dormans et dont l'époux était également à la sono.

Un grand bravo à ces 12 musiciens, chanteurs, danseurs qui démarrèrent sur des rythmes calmes, avant de poursuivre sur les rythmes plus chauds de cette musique d'Amérique du Sud.

Et puis merci à l'association des Musicales de Dormans qui, sous la houlette de Jean-Pierre DERVIN, animateur dans l'âme, sait nous offrir de très beaux événements festifs, d'une grande variété, tout au long de l'année.



LA TÉLÉ NUMÉRIQUE

Le 28 septembre prochain, la diffusion du signal analogique s'arrêtera. Les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir.

Suis-je concerné ?

Oui, si je reçois les 6 principales chaînes nationales et seulement celles-ci.

Si je reçois déjà les chaînes de la TNT, je devrais seulement lancer une nouvelle recherche des chaînes, car certaines fréquences d'émission peuvent changer.

A quoi ça sert ?

L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui pourront être utilisées pour créer de nouvelles chaînes (notamment haute définition) et de nouveaux services (internet haut débit sur tout le territoire,...)

Que dois-je faire ?

Je dois équiper d'un adaptateur chacun de mes postes reliés à l'antenne râteau ou intérieure.

En aucun cas, je ne suis obligé de changer de téléviseur (sauf s'il n'est pas équipé d'une prise péritel) et il n'est pas nécessaire de succomber à une offre commerciale coûteuse. Selon les informations officielles, on peut trouver chez les revendeurs des produits de base à partir de 25€ et il faut donc prendre le temps de l'analyse conseil avant d'acheter tel ou tel matériel (les télévisions vendues depuis mars 2008 sont toutes munies d'un adaptateur TNT déjà intégré).

Existe-t-il des aides ?

L'Etat a prévu une aide financière pour les foyers les plus démunis et une aide à domicile pour les personnes de plus de 70 ans ou handicapées à hauteur de 80 %.

Renseignements au **09.70.818.818** ou sur le site www.tousaunumerique.fr

Renseignements éventuels en mairie également (en fonction de nos connaissances) au **03.26.58.21.45**

Actuellement, un bandeau défile sur les téléviseurs qui nécessitent un nouvel équipement.

N'attendez pas le 28 septembre et évitez ainsi le rush chez les revendeurs.

TRANSPORTS PUBLICS



VITICI, la solution pour voyager plus propre et plus économique, partout en Champagne Ardenne et sur le territoire national.

VITICI, l'info transport en un clic. Un site créé sous l'impulsion du Conseil Régional de Champagne Ardenne, avec la participation financière du Conseil Général de la Marne et d'autres collectivités.

Que ce soit en bus urbain, en car départemental, en TER (Train Express Régional) ou en TGV, VITICI vous propose tous les itinéraires possibles depuis votre lieu de départ, jusqu'à votre lieu d'arrivée, selon les critères de votre choix (date, temps de parcours, etc...).

www.vitici.fr



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Nos meilleurs vœux de bienvenue à...

27 nov. 2009 : Inaya PEREIRA	29 janvier : Eleonore NOEL	03 mai : Mathéo GRANDPIERRE
03 déc. 2009 : Alexia DELAPORTE - RENVOIZE	08 février : Emma DOMINIQUE	04 mai : Lucas FONDEMENT
19 déc. 2009 : Louis LEHN	26 février : Lucas CHATONNET	05 mai : Marie GOETZ
23 déc. 2009 : Déborah SIMEON	03 mars : Raphaël JANICOT	03 juin : Ryan PERRIOT
01 janvier : Ethan PIERSON	14 mars : Alexane GAUCHY	01 juillet : Rose DUPUIS - TÊTU
05 janvier : Sofya EL ABASSI	21 mars : Raphaël CAPITAINE	17 juillet : Marie DURAN
07 janvier : Alicia KIM	13 avril : Maëlys DE ANDRADE	23 juillet : Sarah ALBA
13 janvier : Cassandre PAYEN	19 avril : Axel BETOUZET	29 juillet : Yanis BELLARD
14 janvier : Mathieu PONCELET	23 avril : Angelina DUVERGER	16 août : Aymane EL-HAMI
15 janvier : Sarah-Lou DESIMEUR	24 avril : Laura LABOLLE	
26 janvier : Lina ROUBINI	01 mai : Charlotte COCHE	

MARIAGES

Nos chaleureuses félicitations à...

10 avril : Gérard DARNAC et Annie LAMARCHE	03 juillet : Christophe GERLACHE et Marie-Christine SIMOËNS
17 avril : Boris BRESSION et Aude LOURDEAUX	10 juillet : Frédéric BIENAIMÉ et Cathy CHAMBAT
29 mai : Billy DÉPART et Clarisse FOURCART	17 juillet : Michel TRUBERT et Johanna GUIBORAT
29 mai : Noël DEZY et Sylvie RENAULT	24 juillet : Pierrot SPIS et Myriam MARCHETTI
19 juin : Olivier GRAVILLE et Sandrine HUBERT	

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux proches de...

14 décembre 2009 : Jean-Claude BUSEYNE	17 mai 2010 : Pierre HOMO
30 décembre 2009 : Solange BRICE veuve RONDEAU	28 mai 2010 : Odette TUGAUT veuve DUMONT
26 janvier 2010 : Jean-Pierre GROU	30 mai 2010 : Simone GAZON épouse WEBER
16 février 2010 : Jacqueline GODARD épouse DELABARRE	01 juin 2010 : René SERVENAY
23 mars 2010 : Denis SCHWENTZEL	12 juin 2010 : Pascal DIOT
29 mars 2010 : Gilberte RENAUDIN veuve PARIS	14 juin 2010 : Michel JEANNEL
02 avril 2010 : René RION	02 juillet 2010 : Philippe CAMP
22 avril 2010 : Philippe DUCROO	27 août 2010 : Francine FALSETTI veuve ORBAN
24 avril 2010 : Antoine LESTINGI	28 août 2010 : Denise GILBAUT veuve LECART

AGENDA

• SEPTEMBRE 2010

Dimanche 12 septembre

JOURNÉE DU CHEVAL

Poney Club Dormans La Vitarderie

• OCTOBRE 2010

Dimanche 03 octobre

SPECTACLE « CHAMPERETTE »

Comité des Fêtes de Dormans Salle des Fêtes

Samedi 16 octobre

REPAS DANSANT

Comité des Fêtes de Soilly Salle des Fêtes

16 et 17 octobre

PLANTES ET FLEURS EN FÊTE

Comité de Fleurissement Château

Samedi 23 octobre

FOIRE DE ST-CREPIN Dormans

24 octobre au 07 novembre

SALON D'AUTOMNE

Cercle Historique et Culturel Dormaniste Moulin d'En Haut

Samedi 30 octobre

LOTO AMICALE DES JEUNES DE VASSIEUX

Comité des Fêtes de Vassieux Salle des Fêtes

• NOVEMBRE 2010

Samedi 06 novembre

SOIRÉE ANNÉES 80-90

Les Musicales de Dormans Salle des Fêtes

Jeudi 11 novembre

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE Monuments aux Morts

Dimanche 14 novembre

BOURSE AUX JOUETS

Comité des Fêtes de Dormans Salle des Fêtes

Dimanche 21 novembre

SAINTE CÉCILE

Musique Municipale de Dormans Salle des Fêtes

Dimanche 28 novembre

THÉ DANSANT

Comité des Fêtes de Dormans Salle des Fêtes

JOURNÉE DU CHEVAL Dimanche 12 septembre

A la Vitarderie de 14h00 à 16h00
(sur l'ancien terrain de golf)

Baptêmes à poney, visite du club,...

Entrée libre

PLANTES ET FLEURS EN FÊTE

16 et 17 octobre 2010

Animations diverses
avec le Comité de Fleurissement
et ses partenaires

de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Château de Dormans

Entrée libre

SOIRÉE ANNÉES 80-90 Samedi 06 novembre

A partir de 21h30
à la salle des fêtes de Dormans

avec DJ Jérôme

Entrée 6€ (une boisson gratuite)